

[Le nouveau Conseil national consultatif des personnes handicapées dévoile ses ambitions](#) [1]

La nouvelle mandature (2020-2023) du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH) a été installée le 23 janvier. Jérémie Boroy, le nouveau président, a présenté une feuille de route ambitieuse. Un comité de suivi des suites données aux avis du Conseil est mis en place. Le CNCPH est également conforté dans sa vocation d'autosaisie et de réflexion sociale et sociétale avec la mise en place d'un conseil pour les questions sémantiques, sociologiques et d'éthique qui permettra de débattre des questions actuelles et des enjeux d'avenir. Jérémie Boroy a souligné l'importance qu'il accorde à la capacité collective à mobiliser le CNCPH en amont de la présentation des projets de loi en conseil des ministres. Il a aussi souligné sa volonté de garantir une parfaite accessibilité des débats et des productions du CNCPH. Celui-ci se dotera par ailleurs de ses propres indicateurs, pour livrer un état des lieux de la situation des personnes handicapées et de leurs familles et mesurer son évolution sur autant de sujets que nécessaires, comme l'accès à la formation, l'accès à la compensation du handicap et réel reste à charge, l'accès aux soins... Enfin, Jérémie Boroy a affirmé sa volonté de travailler en collaboration avec de nombreuses instances.

[En savoir plus \(Secrétariat d'État auprès du Premier ministre chargé des Personnes handicapées\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/le-nouveau-conseil-national-consultatif-des-personnes-handicap%C3%A9es-d%C3%A9voile-ses-ambitions>

[2] <https://handicap.gouv.fr/presse/communiqués-de-presse/article/le-nouveau-conseil-national-consultatif-des-personnes-handicap%C3%A9es-d%C3%A9voile>